

Conseil d'administration du 25 juin 2026

SCSP Mesure de soutien complémentaire

Crous	Montant	Objet
Clermont Auvergne	500 000 €	Accompagnement complémentaire visant à compenser le surcoût supplémentaire au titre de la prolongation du plan de continuité du restaurant universitaire des Cézeaux, prévue jusqu'à fin juin 2026 ; ce surcoût venant s'ajouter à la perte d'exploitation des 8 mois précédents. La poursuite de ce dispositif implique de maintenir des solutions d'exploitation particulièrement coûteuses comme l'externalisation partielle de la production auprès d'EPL, la location d'équipements temporaires, le maintien de structures d'accueil et la prise en charge des dépenses nécessaires à la remise en état progressive du site. Elle conduit également à absorber les conséquences opérationnelles du fonctionnement en mode dégradé, tant sur l'organisation des équipes que sur les flux d'activité entre sites, notamment avec le report d'une partie de la fréquentation vers les structures du centre-ville (midi et soir). Dans ce contexte, le montant présenté intègre également une estimation prudente des aléas et surcoûts susceptibles d'intervenir jusqu'à la fin de l'année universitaire. Le maintien d'une capacité de restauration adaptée au niveau de fréquentation du campus entraîne également des surcoûts logistiques et d'exploitation liés à la dispersion des lieux de production, de distribution et d'accueil des étudiants, dans un contexte de fonctionnement transitoire
Total	500 000 €	